

*Ça s'passe
chez nous*



VOLUME 11, NUMÉRO 1
PRINTEMPS 2023



**Une fleur de printemps,
c'est le rayon de soleil qui vient égayer la vie !**

Les articles peuvent être envoyés à :

journal@ohlongueuil.com

Journal Ça s'passe chez nous

445, rue Labonté, Longueuil (Québec) J4H 2P8

Date de tombée prochain numéro : 17 juillet 2023

MOT DE L'ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Le printemps est à nos portes et nous sommes heureux de vous présenter cette 1^{re} édition de l'année 2023.

Vous constaterez, à la lecture de ce numéro, qu'un vent de fraîcheur souffle sur notre organisation. Nous vous y présentons des employés qui se sont joints à l'équipe tout récemment ainsi que deux nouveaux services ayant été déployés par l'Office en début d'année.

Quant à vos milieux de vie, des activités sont à venir et d'autres ont été réalisées grâce à la collaboration de nos précieux partenaires et à la participation de locataires. Votre CCR vous informe de leurs échanges lors de la tenue d'une rencontre et que des élections sont prévues pour pourvoir un poste au sein du conseil d'administration ainsi qu'un poste au comité de sélection de l'Office.

Les budgets alloués à l'Office pour la réalisation de travaux majeurs et d'entretien pour l'année 2022 et 2023 vous sont présentés.

Afin que vous puissiez profiter du beau temps en toute quiétude, quelques consignes de bon voisinage vous sont rappelées.

En terminant, toute l'équipe de l'Office d'habitation de Longueuil vous souhaite un merveilleux printemps ! Profitez-en bien.

Sur ce, nous espérons que cette édition vous plaira.

Bonne lecture !



Nous tenons à remercier tous nos précieux collaborateurs pour les articles et photos reçus.

Nous vous encourageons à continuer de nous écrire. Notez bien qu'aucun message, article ou photo à connotation religieuse, politique ou diffamatoire ne sera retenu. De plus, les documents doivent être signés par l'auteur.

SOMMAIRE

2. **Mot de l'éditorial**
3. **Service à la clientèle**
4. **Du nouveau dans l'équipe**
5. **Milieus de vie**
6. **Ateliers**
7. **Le CCR en bref**
8. **Travaux entretien et améliorations**
9. **Consignes**
10. **Ménage du printemps**
11. **Bon voisinage**
12. **Une pensée**

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Nouvelle direction au service à la clientèle



La direction générale est heureuse de vous annoncer la nomination de madame **Melda Saeedi** à titre de directrice du service à la clientèle. Madame Saeedi s'est jointe à l'équipe le 24 avril courant. Elle succède à monsieur Brian Mulhall qui n'est plus à l'emploi de l'Office depuis le 10 mars 2023, celui-ci ayant décidé de relever de nouveaux défis.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à madame Saeedi au sein de notre organisation.

« Je suis très heureuse de relever ce nouveau défi avec une équipe engagée et dévouée au bien-être de sa clientèle. Je possède plus de 15 années d'expérience professionnelle dans le secteur des organismes sans but lucratif (OSBL), incluant 5 années d'expérience comme directrice générale dans un organisme œuvrant auprès des personnes âgées. Passionnée par la gestion et les phénomènes humains, mes principales valeurs ont toujours été la collaboration, le respect, l'esprit d'équipe et l'autonomie. Je suis donc motivée de me diriger vers le milieu du logement social, car l'accès à un logement convenable est une cause qui s'arrime à mes valeurs et qui me tient particulièrement à cœur. Ce sera donc un privilège pour moi de servir la clientèle dans le respect et dans l'intégrité. »

Melda Saeedi



Service d'aide à la recherche de logement

Nous avons le grand plaisir de vous informer de la mise en place d'un nouveau service au sein de la Direction du service à la clientèle de l'Office. Il s'agit du **Service d'Aide à la Recherche de Logement (SARL)**.

Madame **Salomé Oké** occupe le nouveau poste d'intervenante au sein de ce service. Auparavant, celle-ci était intervenante milieu de vie et ce, depuis juillet 2022.

« Je me sens motivée à l'idée de relever les défis de ce poste ainsi que les missions qui me sont assignées. Je suis heureuse d'intégrer cette belle équipe et c'est ensemble que nous allons progresser afin de développer ce service d'aide à la recherche de logement (SARL). »

Salomé Oké

Le mandat du **SARL** est d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes vivant une situation d'habitation à risque d'itinérance ou dont le logement ne correspond plus à leurs besoins et qui souhaitent trouver un nouveau logement sur le marché privé.

Dans cette démarche d'aide, les services offerts aux citoyens sont notamment :

- Accompagnement personnalisé en fonction des besoins et de la situation du ménage ;
- Partage d'outils de recherche de logement ;
- Prise de rendez-vous et possibilité d'accompagnement lors de visite de logement ;
- Références vers d'autres ressources de l'agglomération de Longueuil, si nécessaire ;
- Information sur différents aspects en lien avec la recherche de logement et l'habitation en général.

Ce service est gratuit et s'adresse aux résidents de l'agglomération de Longueuil.

De plus amples informations seront prochainement disponibles sur notre site Internet.

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE

Agente de communication et soutien administratif



Tel qu'annoncé par notre directrice générale dans la dernière édition du journal Ça s' passe chez nous, nous avons le plaisir de vous confirmer la création du nouveau poste d'agente de communication et soutien administratif.

Madame **Isabelle Dubeau**, employée de l'Office depuis plus de 6 ans, a été nommée à ce poste et occupe cette fonction depuis le 20 février dernier. Isabelle travaille en étroite collaboration avec madame Nathalie Lacelle, conseillère à la direction générale et ressources humaines. Celle-ci a notamment pour mandat de collaborer à la conception, l'élaboration et la réalisation des communications internes et externes de l'Office. Elle participe également à développer les outils communicationnels de l'image corporative de l'Office. Finalement, elle assure un support administratif selon les besoins opérationnels de chacun des départements de notre organisation.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans ce nouveau poste.

« Ce poste d'agente de communication et soutien administratif arrive à point dans mon cheminement de carrière. De nouveaux défis s'offrent à moi et c'est très valorisant et motivant d'y participer. »

Isabelle Dubeau

Agentes service aux immeubles

Il y a quelques mois, mesdames **Geneviève Lavallée** et **Silvana De Souza** se sont jointes à l'équipe de la Direction entretien et développement immobilier à titre d'agentes service aux immeubles.

Dans le cadre de leurs fonctions, celles-ci veillent notamment à la production et aux suivis de tous les bons de travail. Elles collaborent également aux différents dossiers administratifs liés à l'entretien, au développement et à la saine gestion des immeubles de notre parc immobilier.

Nous leur souhaitons la meilleure des chances dans leurs nouvelles fonctions et désirons leur faire savoir que nous sommes très heureux de leur implication envers notre organisation.

*« Ce poste est un défi très intéressant pour moi.
On ne voit pas les journées passer ! »*
Geneviève Lavallée

*« J'aime bien mon travail.
J'ai vraiment l'impression d'aider les gens. »*
Silvana De Souza



Silvana De Souza

Jour de l'an au 435, rue Labonté

Le 1^{er} janvier dernier avait lieu au 435, rue Labonté, un souper organisé par trois locataires qui souhaitaient souligner l'arrivée de la nouvelle année et permettre aux gens de sortir de chez eux, de socialiser et surtout de briser l'isolement. Comme il n'y a plus de comité social dans cet immeuble, il était primordial pour madame Nicole Lacombe, monsieur Guy Boulanger et madame Micheline Lamoureux d'organiser cette activité.

Il y a eu 21 locataires qui ont participé à ce souper et tous ont apprécié la soirée.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui s'impliquent dans leur milieu pour améliorer la qualité de vie des gens.



La présences des intervenantes dans les milieux

Les intervenantes de milieu ont pour rôle de favoriser l'échange et l'écoute entre les résidents par leur présence bienveillante. Elles écoutent et soutiennent au moment où survient une situation difficile.

Les objectifs des rencontres-causeries et de la présence des intervenantes de milieu de vie sont :

- Permettre aux locataires de socialiser ;
- Créer des liens entre les locataires ;
- Favoriser une vie communautaire saine et active ;
- Permettre l'expression ;
- Motiver, divertir et susciter la participation ;
- Permettre l'accès à l'information ;
- Travailler en amont afin de déceler certaines problématiques.

Nous les remercions pour leur bon travail!

Bonne nouvelle !

Le programme Nouveaux Horizons est un programme fédéral qui vise à améliorer la santé et le bien-être des aînés. Une subvention a été octroyée à l'Office d'habitation de Longueuil permettant ainsi la réalisation d'activités sociales en collaboration avec Santé Mentale Québec.

L'Office est également en attente d'une réponse à la demande de subvention ID2EM qui a pour objectif de favoriser la prise en charge collective des locataires de HLM afin de lutter contre l'exclusion sociale permettant d'améliorer leur environnement physique, social et communautaire.

LA SANTÉ MENTALE - L'AFFAIRE DE TOUS

Favoriser la bonne santé mentale est l'affaire de tout le monde. L'Office souhaite offrir des milieux de vie de qualité et sains. Nous prenons conscience de notre rôle et des difficultés entourant la santé mentale.

Nous avons donc réfléchi à nos leviers d'action. Santé mentale Québec a donc présenté un atelier au 590, rue du Bord-de-l'Eau Ouest le 25 janvier 2023 pour la journée *Bell cause pour la cause*. Cet atelier a permis de démystifier la santé mentale.

Un second atelier a été présenté le 7 février 2023 au 2745, rue Beauvais dans le cadre de la semaine de la prévention du suicide.

Deux autres ateliers seront présentés les 2 et 3 mai 2023 pour la semaine de la santé mentale.

Par cet atelier, nous désirons faciliter la communication et la cohabitation. De cette façon, nous pourrions poursuivre et diversifier positivement nos interventions auprès des locataires, et ce, afin de contribuer à créer des milieux de vie propices à la bienveillance sociale et à l'épanouissement collectif.

Nous vous invitons à participer en grand nombre.



LA PRÉVENTION DES CHUTES, PARTEZ DU BON PIED !

Saviez-vous que les chutes occupent le premier rang des causes de blessures chez les aînés ? En fait, les chutes peuvent avoir des conséquences graves à un âge avancé, dont des hospitalisations, une qualité de vie réduite, des douleurs chroniques et des blessures telles que les fractures de la hanche. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible d'éviter les chutes ! Les chutes sont souvent le résultat d'une interaction entre plusieurs facteurs de risques. Certains sont non modifiables tels que le sexe féminin, l'âge, une baisse d'audition et de vision ainsi que certaines maladies. Heureusement, la majorité des facteurs de risques de chutes sont modifiables. Nous allons nous concentrer sur ceux-ci puisque ce sont ceux sur lesquels vous pouvez agir ! La santé et les habitudes de vie, les comportements à risque et un environnement non sécuritaire sont les 3 grandes catégories de facteurs de risques de chute.

Plusieurs programmes gratuits ou à peu de frais sont offerts dans votre région pour vous aider à adopter un mode de vie actif et ainsi diminuer les risques de chutes dont le programme P.I.E.D. (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique). Le programme P.I.E.D. est gratuit et s'adresse à toute personne âgée autonome de 65 ans ou plus qui est préoccupée par son équilibre.

Le cours sera offert au 22, avenue Lorne, au 2455, rue de Boulogne et au 81, rue Tisseur pour tous les résidents de l'Office âgés de plus de 65 ans. Le cours se donnera sur une période de 12 semaines, à raison de 2 séances d'une heure par semaine.

Pour inscription, nous vous invitons à communiquer avec madame Eftivali Gomez, intervenante de milieu au 450 670-2733, poste 329-7.

Julie Harvey, éducatrice physique
Programme P.I.E.D., CISSS de la Montérégie-Centre



CCR du 21 février 2023

Lors de la rencontre du CCR (Comité consultatif des résidents) tenue le 21 février 2023, madame Hélène Bouchard, directrice développement communautaire et social, a présenté la politique de gestion des plaintes et du bon voisinage modifiée selon les suggestions et les commentaires émis par le CCR. Elle y a également présenté tous les documents complémentaires. De plus, la Fédération des locataires HLM du Québec (FLHLMQ) va à la rencontre des associations de locataires. Elle offre une formation de deux heures. La première heure est dédiée aux associations et la deuxième vise l'explication des CCR. Le CCR de Longueuil recevra cette formation. Elle aura lieu au courant du mois d'avril et sera ouverte à tous les locataires.

Élection à venir au sein de l'OHL

L'OHL a présentement un poste vacant au sein de son conseil d'administration à titre de représentant des locataires pour les immeubles de catégorie famille. Aussi, à compter de juin 2023, un poste au sein du comité de sélection à titre de représentant des locataires de catégorie aînés, sera vacant.

Un affichage est en cours depuis le début du mois d'avril afin de permettre aux locataires de soumettre leur candidature. L'assemblée d'élection se tiendra le 18 mai 2023. Nous pourrions donc vous transmettre le nom de vos nouveaux représentants à une date ultérieure.



S'impliquer dans son milieu

Vous souhaitez améliorer la qualité de vie des locataires et apporter vos nouvelles idées ?

Vous souhaitez devenir un locataire actif auprès de vos voisins ?

Vous aimeriez organiser des activités dans votre milieu de vie ?

Vous souhaitez représenter et défendre les intérêts des locataires ?

Votre implication peut faire une réelle différence.

Tous les locataires de logements HLM ont le droit de former un comité de locataires. Celui-ci est constitué de locataires élus lors d'une assemblée générale. Le comité de locataires de votre immeuble peut recevoir une subvention annuelle de 30 \$ par logement pour effectuer des activités. Le comité s'engage alors à tenir un registre des revenus, des dons et des dépenses et effectuer une reddition de compte qui sera présentée lors de l'assemblée générale annuelle et à l'Office d'habitation. Votre comité pourra également nommer deux locataires au Comité consultatif des résidents.

Pour toute information, nous vous invitons à communiquer avec votre intervenante de milieu au 450 670-2733, poste 329. Celle-ci peut vous accompagner et vous offrir du soutien.

**MERCI, à tous ceux et celles
qui s'impliquent dans leur
milieu de vie.**

TRAVAUX ENTRETIEN ET AMÉLIORATIONS

Quelques chiffres...

Voici un aperçu du budget total 2022 pour les habitations à loyer modique et abordable en ce qui concerne les projets d'investissements réalisés en 2022.

BUDGET 2022

Investissement total (HLM/LAQ) → 3,86 M\$

Nombre de projets: 27

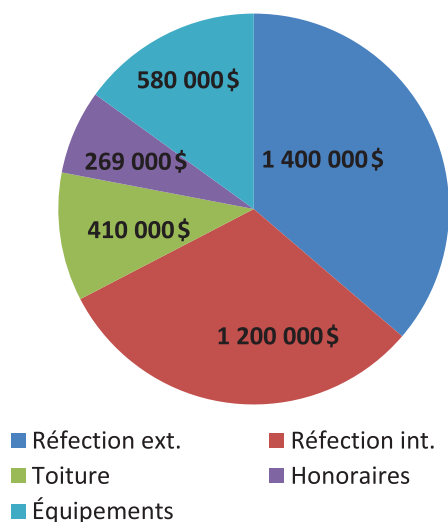
Réfection extérieure → 36 % (1,4 M\$)

Réfection intérieure → 31 % (1,2 M\$)

Équipements (ascenseur/gen) → 15 % (580 K\$)

Réfection toiture → 11 % (410 K\$)

Honoraires professionnels → 7 % (269 K\$)



Voici un aperçu du budget total 2023 pour les habitations à loyer modique et abordable en ce qui concerne les projets d'investissements planifiés pour 2023.

BUDGET 2023

Investissement total (HLM/LAQ) → 6,8 M\$

Nombre de projets: 19

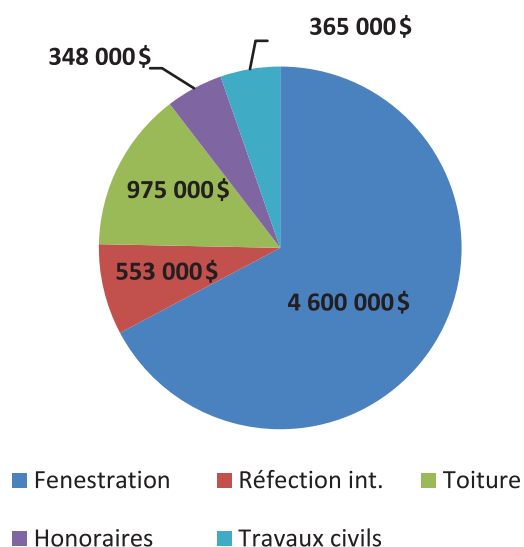
Fenestration → 68 % (4,6 M\$)

Réfection intérieure → 8 % (553 K\$)

Réfection toiture → 14 % (975 K\$)

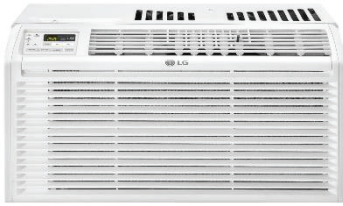
Travaux civils → 5 % (365 K\$)

Honoraires professionnels → 5 % (348 K\$)



CONSIGNES

Climatiseur



Avec l'arrivée du beau temps, nous désirons vous rappeler les principales directives concernant l'installation et l'utilisation d'un **climatiseur**.

- ✓ La période d'installation permise est du **1^{er} mai au 15 octobre** ;
- ✓ L'installation doit être sécuritaire et conforme aux normes en vigueur ;
- ✓ L'appareil doit être approuvé ACNOR (C.S.A.) et la capacité de refroidissement doit être d'un **maximum de 10 000 BTU** ;
- ✓ L'appareil doit être muni d'un **bassin de rétention de l'eau** de condensation avec un tuyau d'évacuation ;
- ✓ L'appareil doit être en bon état de fonctionnement et de bonne apparence.

Pour les locataires HLM seulement, le service de climatiseur est au coût de 60 \$ par année, **peu importe la durée de son utilisation**. Afin de faciliter la tenue de votre budget, l'Office vous permet de répartir votre paiement sur une période de 12 mois. Ce montant mensuel de 5 \$ correspond à l'augmentation du coût de consommation d'électricité causé par ce type d'appareil. **S'il y a plus d'un appareil, cette tarification s'applique à chacun des appareils.**

Chaque locataire HLM est responsable d'aviser l'Office (par l'entremise de son agent de location) de toute nouvelle installation. Aussi, lors du renouvellement de votre bail, nous vous demandons de porter une attention particulière afin de vous assurer que vous soyez en règle quant au nombre d'appareils utilisés et effectivement facturés.



Poêle extérieur (BBQ)

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'utiliser sur les balcons et patios des poêles de type «Hibachi», BBQ ou tout autre appareil dégageant de la fumée ou présentant un risque d'incendie, sauf à l'endroit déterminé par l'Office, s'il y a lieu.

Consommation de boissons alcoolisées

Même avec la venue de l'été, nous vous rappelons qu'il est interdit de consommer des boissons alcoolisées dans les aires communes et sur les terrains de l'Office.

Fenêtres et moustiquaires : protégeons nos enfants

Il est important de ne jamais laisser de meubles, de jouets ou d'objets sous les fenêtres, particulièrement lorsqu'elles sont ouvertes. Éventuellement, de jeunes enfants pourraient grimper et tomber.

Stationnements

Il est dangereux de circuler en sens inverse dans l'entrée et la sortie du stationnement de l'immeuble et de conduire à grande vitesse dans ces espaces. Veuillez respecter les panneaux de circulation et réduire votre vitesse.

Avec la venue du beau temps, les enfants sont plus susceptibles d'aller jouer dehors. Mais attention, **les espaces de stationnement ne sont pas des aires de jeux**. Nous vous demandons de surveiller et d'aviser vos enfants à cet effet, afin d'éviter tout accident.

La sécurité de vos enfants nous tient à cœur !

MÉNAGE DU PRINTEMPS

Journée d'embellissement pour les HLM de la rue Roussillon



Les locataires se sont mobilisés le 21 avril 2023 pour faire un nettoyage dans le quartier afin de se préparer au printemps. Nous remercions tous les locataires petits et grands qui se sont impliqués pour cette corvée. Cette belle initiative est issue de la table des partenaires de Roussillon : OHL, CISSS de la Montérégie-Est, Macadam Sud et la Virevolte.



Congés fériés Employés OHL

Fête des patriotes - Lundi 22 mai

Fête nationale du Québec - Vendredi 23 juin
(Les bureaux fermeront à midi le jeudi 22 juin)

Fête du Canada - Lundi 3 juillet

Fête du travail - Lundi 4 septembre

Surveillez vos babillards



L'Office débute un grand ménage des babillards et affiches de nos immeubles.

Puisqu'il s'agit de notre principal moyen de communication avec nos locataires et que ceux-ci contiennent des informations qui peuvent être fort utiles, une mise à jour s'impose.

D'ici là, afin de vous faciliter la tâche, nous tenons à vous rappeler les principaux numéros où nous rejoindre.

Pour joindre nos équipes :



450 670-2733

(Composez l'option de 1 à 6)

- 1** Entretien/réparation (24 hres—urgences)
- 2** Service à la clientèle
- 3** Demande de logement
- 4** Conciliation et bon voisinage
- 5** Intervention communautaire
- 6** Coordonnées et heures d'affaires



Vivre en bon voisinage, c'est éviter de faire du bruit de jour comme de nuit.

Comme cela n'est pas toujours évident et que nous oublions souvent que nos voisins habitant en dessous de chez nous sont également concernés, voici quelques habitudes à prendre :

- Évitez de porter des chaussures à semelle dure ;
- Privilégiez le port de pantoufles ;
- Utilisez des protecteurs pour vos meubles sujets à être déplacés.

L'utilisation de protecteurs pour vos fauteuils, chaises, tables, etc. peut faire toute la différence pour atténuer le bruit lorsque vous avez à les déplacer. Aussi, ils protégeront votre plancher d'éventuelles égratignures et prolongeront leur durée de vie. Tous en seront gagnants !

Voici donc quelques modèles de protecteurs facilement accessibles et vendus à coût raisonnable.



Corridors et balcons encombrés



Nous avons constaté que plusieurs locataires laissent des objets, de l'équipement et même des déchets dans les corridors. De plus, plusieurs balcons sont encombrés.

L'Office d'habitation ne peut tolérer de telles situations puisqu'en cas d'urgence cela n'est pas sécuritaire.

- Pensons au service ambulancier qui aura des difficultés à évacuer une personne sur une civière ;
- Un incendie qui se déclare dans un logement et dont les locataires doivent évacuer sans trébucher ;
- Les pompiers qui doivent évacuer une personne par son balcon, mais ce dernier est très encombré ;
- Un locataire peut facilement faire une chute sur des objets qui sont laissés dans les corridors.

Le tri des déchets et des encombrants

La gestion des déchets est l'affaire de tous. Les locataires doivent trier et disposer des déchets et du recyclage dans les conteneurs prévus à cet effet. De plus, les objets encombrants sont à déposer à l'extérieur selon l'heure de la journée de la collecte. Évitez de les sortir à l'avance sur votre balcon ou dans les aires communes.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration !

La pensée

POSITIVE

attire le positif